



Évolution de l'offre de formation professionnelle sur l'académie de Créteil pour la rentrée 2013

Compte-rendu du groupe de travail rectoral du mercredi 19 décembre 2012 présidé par le Secrétaire Général de l'académie de Créteil, avec le DAET. La CGT-Éduc'action, première organisation syndicale des LP et SEP de l'académie de Créteil, était là pour défendre les demandes des établissements et pour s'opposer à la politique rectorale.

D'autres infos sur notre site internet, en particulier le détail de l'évolution de l'offre de formation :

www.cgteduccreteil.org

Les principes rectoraux

Voici les principes (très contestables !) qui dictent les propositions rectorales :

- Montée en charge de l'ASSP avec la création de 70 divisions pour absorber les montants de terminale (suite réforme voie professionnelle),
- Réduction du nombre de place en Bac Pro GA justifiée par une demande plus faible que les places disponibles. Redéploiement vers des sections à forte demande,
- Nouvelles ouvertures de CAP (7),
- Cordées de la réussite Bac Pro – STS
- Mixité des publics Apprentis/Lycéens professionnels en particulier en TU, structure métalliques et hygiène environnement,
- Poursuite du travail en réseaux.

Interventions particulières de la CGT-Éduc'action Créteil

Nous sommes intervenus pour défendre les revendications des personnels des établissements suivants : Arche Guédon à Torcy, Léonard de Vinci à Melun, Prévert à Combs-la-Ville, Jean Moulin au Blanc-Mesnil, Georges Brassens à Villepinte, Arthur Rimbaud à La Courneuve, Denis Papin à La Courneuve, Lucie Aubrac à Pantin, Marcel Pagnol à Bondy, ENNA à Saint-Denis, Théodore Monod à Noisy-le-sec, Paul Bert à Maisons-Alfort, Pierre Brossolette au Kremlin-Bicêtre, Marx Dormoy à Champigny, Val de Bièvre à Gentilly.

Interventions et analyse de la CGT-Éduc'action Créteil

Voici ci-dessous détaillés nos interventions lors du groupe de travail et nos analyses.

Apprentissage :

Nous constatons une fuite en avant vers l'Apprentissage, en cohérence avec les politiques nationales et régionales, avec des campagnes de propagande à grande échelle, pour sa promotion afin d'en faire la voie privilégiée sinon exclusive de la formation professionnelle initiale. Les EPLE et ses personnels sont fortement incités à développer la mixité des publics "scolaire et apprentissage" comme des parcours mixtes. Une telle proposition n'a d'autre sens que de multiplier "le nombre d'apprentis potentiels" aux CFA publics et privés réduisant le cursus scolaire à une annexe de l'Apprentissage.

Malheureusement, ces orientations largement revendiqués par les décideurs de l'Etat et des Régions mettent à mal la légitimité d'une réussite des parcours scolaires sur 2 ou 3 ans.

Par ailleurs, il ne faudrait pas confondre des solutions de parcours diversifié individuelle offerte à un jeune en difficulté (Scolaire/Apprentissage ou réciproquement) et un dispositif structurel jugé dangereux, la mixité des publics, censé résoudre par magie les difficultés de la voie professionnelle initiale. Dans cette histoire, l'aspect pédagogique est totalement occulté, ce qui n'est pas la moindre des difficultés. C'est faire peu de cas aussi des difficultés réelles rencontrées par les apprentis, sans parler des réticences de plus en plus fortes exprimées, dans le milieu des entreprises, pour embaucher et former des apprentis.

Pour la CGT-Educ'Action Créteil, la voie normale de la formation professionnelle initiale des jeunes relève des voies de formation scolaire des lycées et des lycées professionnels, et cela d'autant plus dans un contexte économique défavorable d'emploi. La complémentarité mise en avant de la formation professionnelle initiale des jeunes sous voie scolaire et par apprentissage devient de plus en plus un leurre au détriment de la voie scolaire insuffisamment valorisée et reconnue. D'ailleurs, les CFA sont des établissements régionaux très majoritairement privés offrant de plus en plus une formation professionnelle complète initiale du niveau V au niveau I selon leurs filières et développant la formation continue. La promotion, la valorisation et le développement de la formation professionnelle initiale et continue en lycée dans l'Education Nationale devient dans ce contexte un enjeu incontournable pour le système éducatif et la formation professionnelle tout au long de la vie . La responsabilité de l'Etat mais aussi celle des Régions est pleinement engagée dans cette reconnaissance.

Dans quelle mesure la prochaine loi sur la Refondation "nécessaire" de l'école " mais aussi de la loi sur la décentralisation en préparation vont-ils répondre à cette reconnaissance ? A l'examen des propositions actuelles, pour la CGT-Educ'Action, il reste beaucoup à faire avec de nouveaux signaux d'inquiétudes.

MCAD/ST2S/ASSP :

Nous notons la suppression d'au moins 13 divisions en première ST2S dans 13 lycées de l'académie, dont 11 sont polyvalents avec la filière ASSP. Nous ne soutenons pas cette politique qui pose un vrai problème de fond.

La montée pédagogique en baccalauréat professionnel en 3 ans en ASSP a pour conséquence de tarir le flux d'élèves sortant de BEP Carrières Sanitaires et Sociales

(CSS) qui intégraient pour une partie la filière Sciences et Technologies de la Santé (ST2S) et surtout des Mentions complémentaires Aide à Domicile (MCAD), Aide Soignant et Auxiliaire de puériculture. La mise en place du baccalauréat professionnel en 3 ans en Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP) peut cloisonner de fait les filières Professionnelles et Technologiques. Le rectorat soutient cette politique en fermant 14 sections de ST2S et de MCAD plus particulièrement, et ce d'autant plus dans les lycées ayant les 2 voies LP et LT de formations. Dans ce cadre, 3 lycées polyvalents n'auraient plus de filière ST2S : LPO Arche Guedon à Torcy, LPO Tremblay en France et LPO Lucie Aubrac à Pantin.

De même, la fermeture des MCAD à la professionnalisation reconnue au niveau V de la filière sociale est inquiétante.

La création du baccalauréat ASSP en lieu et place des BEP CSS a donc accentué le cloisonnement entre la voie professionnelle et la voie technologique. Les élèves de premières professionnelles voire de secondes professionnelles devraient pouvoir avoir la possibilité de se réorienter en 1ère ST2S et vice versa pour des élèves de 1ère ST2S vers la voie professionnelle. Nous combattons cette nouvelle accentuation du cloisonnement des trois voies du lycée. Nous demandons que cette politique soit revue et revendiquons une véritable politique d'investissement pour mettre en place les classes passerelles et l'adaptation de parcours diversifiés. Cette politique va, en plus, dégrader les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves en aggravant les conditions d'enseignement et d'accueil par des effectifs élèves surchargés.

GA :

Les sections Gestion Administrative (GA) remplacent les Bac pro comptabilité et secrétariat et font encore l'objet de 4 fermetures proposées à la rentrée 2013. Elles représentent plus de 20% de l'accueil des sortants de collèges vers le bac pro. Une nouvelle attractivité et lisibilité dans cette filière administrative avec l'accès adapté au BTS devient incontournable pour une insertion professionnelle véritable et une orientation réussie.

Les inquiétudes sur la poursuite d'une réduction de l'accueil en GA de la filière professionnelle sont donc grandes pour les personnels, notamment des disciplines professionnelles, mais aussi pour l'offre de formation en direction des BTS via la voie professionnelle des lycées. Concernant les personnels, nous souhaitons un nouveau point suite au courrier reçu par les collègues il y a quelques temps déjà, courrier qui leur demandait de se ... reconverter.

Les réformes successives ont fragilisé cette filière par manque d'une véritable ouverture et adaptation avec les BTS existants et à venir dans ce champ professionnel. Cette situation n'est pas irrémédiable et nécessite un changement profond de stratégie sur la carte des formations pour le devenir de la filière administrative et de nouvelles perspectives pour les personnels concernés.

Heures réglementaires :

Depuis la mise en place du baccalauréat professionnel généralisé en trois ans à la rentrée 2009, les Recteurs de Créteil ont refusé d'appliquer les horaires légaux d'enseignement prévus par le bulletin officiel spécial n°2 du 19 février 2009. Des recours au TA sont en cours.

Le rectorat de Créteil refuse toujours d'appliquer la loi qui garantit pourtant l'égalité des territoires et l'égale réussite des élèves. Cette politique rectorale de discrimination à l'égard des lycées professionnels est profondément choquante et doit trouver une réparation définitive et attendue pour la rentrée 2013 dans l'attribution des moyens d'enseignement aux EPLE.

La CGT-Educ'action Créteil estime à au moins 200 équivalents temps plein (ETP) le manque de moyens horaires attribués depuis la rentrée 2009 à la voie professionnelle des lycées pour les bac pro 3 ans.

Plusieurs établissements du 93 semblent particulièrement concernés :

Par exemple, selon nos calculs et les informations recueillis sur les DHG :

A Louise Michel à Epinay : - 124 H soit 6,8 ETP.

A Monod à Noisy- le-Sec : - 97 H soit 5,4 ETP.

A A.Rimbaud à La Courneuve : 86 H soit 4,7 ETP.

A Brassens à Villepinte : - 84 H soit 4,7 ETP.

A Briand au Blanc Mesnil : - 78 H soit 4,3 ETP.

A Bartholdi à Saint- Denis : - 40 H soit 2,2 ETP...

Partout ces heures manquantes,amènent des problèmes dans la gestion des classes, nuisent à l'apprentissage des élèves et dégradent les conditions de travail des enseignants et de l'ensemble des équipes. Les conséquences concrètes de ces heures en moins c'est la fin des enseignements à groupe réduit. Ainsi, à Louise Michel à Epinay, les collègues se voient attribuer 33 heures prof pour les sections GA en seconde pour 24 élèves ce qui n'est même pas l'horaire de 40heures (au lieu des 45 heures prévues par le BO) du calcul rectoral. Dans ces conditions, comment dispenser un enseignement de qualité et assurer la réussite de tous alors que les difficultés se multiplient ?

Il est temps de retrouver un vrai changement au moins dans ce domaine des heures d'enseignement dont la première mesure est le respect et l'amélioration des dotations.

Cordées de la réussite :

Nous exprimons notre scepticisme sur ce dispositif qui, outre qu'il se base sur une conception contestable de la « réussite individuelle », semble plus un affichage qu'une réelle volonté de permettre (et de mettre les moyens!) une réussite des élèves de bac pro en BTS.

La CGT-Éduc'action considère que ces réponses sont insuffisantes. Nous combattons les principes rectoraux avec les personnels. Nous invitons les établissements à continuer à se saisir de ces informations et à se réunir en AGs afin de lister leurs revendications et préparer des mobilisations.

Nous prendrons dès la rentrée des initiatives pour que cette politique rectorale de casse de la voie professionnelle soit combattue.

A remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous

Je souhaite : prendre contact me syndiquer

NomPrénom

Adresse personnelle

Code postal.....Commune

Grade ou corpsDiscipline

Établissement

Code postalCommune

CGT Educ'action – 9/11, rue Génin – 93200 Saint-Denis – Tél : 01 55 84 41 07 - e-mail : contact@cgteduccreteil.org - internet : www.cgteduccreteil.org